

# PRÉVENTION DES DÉCHETS

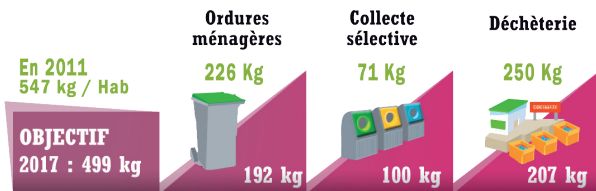
## ÉVITER D'ACHETER DE FUTURS DÉCHETS !

L'un des revers d'une société de consommation est la production excessive de déchets qui représente un coût environnemental et économique qui n'est pas acceptable.

La sensibilisation de la population, les efforts d'industriels, le tri des déchets et le compostage permettent de stabiliser les chiffres. Mais ce n'est pas suffisant et le Grenelle de l'environnement a fixé des objectifs ambitieux :

- ▶ Réduire de **7%** les tonnages d'ordures ménagères,
- ▶ Réduire de **15%** la quantité de déchets enfouis,
- ▶ Trier et recycler **75%** des emballages recyclables.

Ces objectifs sont repris par votre communauté de communes pour vous aider dans cette réduction.



Pour relever le défi, quelques gestes simples peuvent nous éviter de produire de nouveaux déchets et/ou de réduire leur nocivité...

Par exemple :

- ▶ J'achète « malin » (limitation des emballages, vrac, grand format...)
- ▶ Je fais réparer mes appareils,
- ▶ J'achète des piles rechargeables,
- ▶ Je donne mes vêtements, jouets,
- ▶ Je privilégie l'eau du robinet,
- ▶ J'utilise le "Stop pub",
- ▶ Je limite mes impressions et j'utilise le recto/verso...

▶ ...

## Infos pratiques

Des outils sont à votre disposition auprès du Conseil Général de la Mayenne, de vos communautés de communes et du Pays de Haute Mayenne (*guides, plaquettes...*).

Retrouvez l'annuaire du réemploi sur :

[www.ecomotives53.fr](http://www.ecomotives53.fr)



Retrouvez les conteneurs "le Relais" sur :

[www.lerelais.org](http://www.lerelais.org)

Plaquette consultable et téléchargeable sur :

[www.hautemayenne.org](http://www.hautemayenne.org)

&

sur le site de votre communauté de communes.

Plus d'infos sur les déchets sur :

[www.ecomotives53.fr](http://www.ecomotives53.fr)

[www.reduisonsnosdechets.com](http://www.reduisonsnosdechets.com)

# Les 1000 et 1 vies des textiles

Oui au don, au ré-emploi, etc.



# 1 000 ET 1 VIES POUR LES TEXTILES...

Quand on est "victime de la mode" ou quand on a tendance à beaucoup garder "au cas où", les armoires et placards se remplissent vite. Le jour où cela déborde vraiment, arrive le tri et souvent... des textiles finissent à la poubelle !

Pourquoi ne pas leur offrir une seconde chance ?



## Entretien et relooker

Un système de fermeture cassé ou une déchirure ne doivent pas condamner un vêtement à finir à la poubelle. Avec un peu d'habileté et de créativité, votre vêtement en ressortira peut-être même relooké.

Si la machine à coudre n'est pas votre meilleure amie, n'hésitez pas à faire appel aux retoucheuses/couturières !



## Revendre, échanger, donner

De nombreux sites Internet, des boutiques d'occasion, des bourses aux vêtements... vous permettent de revendre (mais aussi d'acheter).

Les rendez-vous "trocs de fringues et accessoires" entre amies sont une occasion sympa qui permettent d'acheter sans se ruiner... Notamment pour les parents dont les enfants grandissent trop vite (avant que les vêtements ne soient usés, démodés !).

Le don aux associations locales (ex. : la Boutic Solidaire, la Croix-Rouge...) permet de faire un acte solidaire et bon pour l'environnement.

Une fois la collecte et le tri réalisés, les textiles sont orientés vers : le don et la friperie, la production de chiffons, l'effilochage, les matières premières pour l'isolation, etc.



## Zoom sur les conteneurs pour textiles

Un peu partout en Haute Mayenne, des conteneurs "Le Relais" sont accessibles en libre service et "acceptent" même les textiles abîmés...

Quelques conseils pour préserver la qualité des textiles\* que vous donnez et assurer la pérennité de l'activité :

- Ne pas déposer de textiles en vrac ou dans des cartons mais dans des **sacs bien fermés** (50 litres maximum, afin qu'ils rentrent dans le bac de chargement)
- Donner des **vêtements propres et non mouillés** : les textiles souillés (peintures, graisses, solvants...) ne permettent pas leur réutilisation ou recyclage.
- Séparer les textiles des chaussures (liées par paires) et maroquinerie.

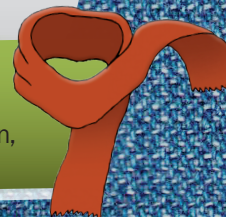


### Où trouver les conteneurs "Le Relais" ?

- ▶ Dans toutes les déchèteries,
- ▶ À proximité de la plupart des grandes surfaces.

En Haute Mayenne, une cinquantaine de conteneurs sont installés, retrouvez-les sur Internet : [www.lerelais.org/oudonner](http://www.lerelais.org/oudonner)

\* Tout textile, dont les vêtements, en bon ou mauvais état (coupe-vent, chaussette, sous-vêtement...), les couvertures et le linge de maison, les accessoires (ceinture, sac, cuir, chapeau...).



## Le saviez-vous ?

Selon l'ADEME,

- **600 000 tonnes de textiles\*** sont mis sur le marché en France chaque année (11 kg par an et par habitant).
- **50 % de ce gisement** est collecté annuellement.
- **74 200 tonnes des textiles** en fin de vie collectés sont triés pour être valorisés (ré-emploi ou recyclage).

\* Textiles d'habillement, du linge de maison et chaussures...

## Métisse®, c'est quoi ?

Conçu à partir de vêtements majoritairement en coton, Métisse® est une gamme d'isolation thermique et acoustique pour le bâtiment qui a été lancée par "Le Relais" en 2007. Une fois triés selon leurs matières, les textiles non ré-employables en l'état sont défibrés puis transformés pour constituer des laines d'isolation performantes et de haute qualité.

